

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	400 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 11 Septembre, à 20 h. 15

Admission de :

Mme VALET, 342, rue Boileau, Lyon, parrains MM. Coquillat et Fiasson. — M. Pierre BEL, expert-comptable, 36, rue Thomassin, Lyon, parrains MM. Coquillat et Viret. — M. le Docteur François DE MOURGUES, 25, quai St-Vincent, Lyon, parrains MM. Dr Morel et Coquillat. — M. Michel TOMACHOT, 25, boulevard des Belges, Le Coteau (Loire), parrains MM. Dieudonné et Gault. — M. Jean ROBINER, Lycée de Garçons, Roanne (Loire), parrains MM. Decore et Larue. — M. Bernard MARCHAND, 6, rue St-Marc, Le Coteau (Loire), parrains MM. Popier et Larue. — Mme M.-L. CHAMBARLHAC, 42, quai Fulchiron, Lyon, parrains MM. Ponchon et Pouchet. — Mlle Geneviève BERNARD, 34, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon, parrains Mlle S. Thovert et Mlle J. Croissant. — Mlle Xénia KOLENKINE, 48, rue Raulin, Lyon, parrains Mlle S. Thovert et Mlle J. Croissant. — *Réintégrations* : M. Albert CARIFFA, 42, rue Franklin, Lyon ; M. le Médecin-Commandant MARTIN-BARBAZ, Service de Santé à Agadir (Maroc).

Proposition de fixation de la cotisation 1952. — Bibliothèque.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 12 Septembre, à 20 h. 15

P. RÉAL : Trois espèces nouvelles de *Cnephasia* (Lép. *Tortricidae*) du Sud-Est de la France.J. BECHYNÉ : Nouveaux Eumolpides de Madagascar (Col. *Phytophaga*).

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 8 Septembre, à 17 heures

A. QUENEY : Florule du plateau de Montessuy.

H. ROSSAT : Sur les Nématophytes.

Présentation de plantes. — Questions diverses.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES LEPIOTES DU SOUS-GENRE *LEPIOTULA*. ETUDE DES ESPECES FRANÇAISES

par Marcel LOCQUIN.

Comme nous le précisons d'autre part, nous convenons de conserver le nom de *Lepiotula* Maire aux Lépiotes de la section *Cristatae* sensu Kühner.

Ainsi compris, ce sous-genre comprend quatre espèces qui ont toutes été récoltées dans la région lyonnaise. Nous donnons la description de ces quatre lépiotes précédée d'une clé analytique.

LEPIOTULA (Maire) Locquin ss. restricto

- 4 Revêtement typiquement hyméniforme sans cellules cystidiformes.
 - 5 Spore éperonnée ; odeur forte spéciale ; cuticule sans trace de violet et non noirâtre, le plus souvent ocracé-fauve.
L. cristata
 - 5 Spore elliptique ; odeur moins forte.
 - 6 Petit champignon ; cuticule noirâtre *L. micropholis*
 - 6 Moyen champignon ; reflets lilas ou violacés .. *L. lilacea*
- 4 Revêtement non typiquement hyméniforme, entremêlé de cellules cystidiformes *L. sulcata*

LEPIOTA CRISTATA (Alb. et Schw. ex Fries) Quélet

Agaricus cristatus, ALBERTINI et SCHWEINITZ 1801.

Agaricus cristatus, FRIES, Sys. Myc., 1821.

Lepiota cristata, GILLET, Les champ. de Fr., 1878.

Dans les haies ou sous feuillus, région Lyonnaise. Juillet-Novembre.

CHAPEAU : (D = 15-30) d'abord globuleux puis conico-campanulé, puis étalé presque plan, non rompu au disque qui est jaune ocracé ou ocracé beige, rompu ailleurs en petites plaques maculiformes concentriques d'aspect bien particulier, de même couleur sur le fond satiné blanc de la chair ; *marge* arrondie non ornée, régulière, blanche, parfois appendiculée ; *chair* blanche à blanc crème à *odeur* forte sui-generis et *saveur* désagréable.

PIED : (H = 25-35 ; d = 1,7-3) égal, assez élevé, à peine bulbeux, parfois non séparable, finement pruineux sur toute sa longueur, crème, ayant

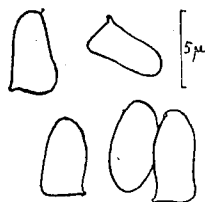


Fig. 1. — *Lepiota cristata*, spores

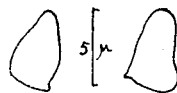


Fig. 2. — *Lepiota cristata*, spores (Lundell et Nannfeld)

tendance à brunir surtout à la base qui est même rougeâtre ; creux ; anneau bien constitué le plus souvent, en entonnoir ou cylindracé, crème, souvent parfois des macules brun foncé.

LAMELLES : distantes, crème, inégales, légèrement interveinées ; arête crénelée, concolore.

SPORÉE crème.

REVÊTEMENT PILÉIQUE régulièrement hyméniforme et cohérent avec ça et là des poils grêles et colorés à membrane épaisse.

TRAME régulière, à éléments de 10 μ de diamètre ; arête stérile, à cellules banales claviformes de 10 μ de large.

BASIDES souvent bisporiques, à stérigmates fins et longs ; *sous-hyménium* celluleux.

BOUCLES non vues.

SPORES : fusiformes de face, éperonnées de profil, 7/3-8/4,5 μ .

OBSERVATIONS : l'aspect si particulier et indéfinissable du revêtement joint à l'odeur font reconnaître à coup sûr cette espèce au demeurant assez polymorphe. Malgré cela elle n'a pas échappé au sort commun de tous les champignons ; on trouve décrit sous son nom des espèces manifestement différentes.

COMPLÉMENTS.

Notes inédites de R. MAIRE.

Récolté à Alger sous *Pinus halepensis*, 15-12-1918.

Odeur de rave forte et désagréable, chair blanchâtre dans la moelle, brun-rouge dans le pied, brun-rougeâtre très pâle dans le chapeau. Sporée légèrement jaunâtre.

Pied : revêtement soyeux, blanc au sommet, blanchâtre au dessous, lavé de brun, roux à la base, à la fin entièrement brun roux ; anneau blanc membraneux, très caduc, lisse, rompu à la base, il y a une cortine fibrilleuse très fugace au-dessus de l'anneau.

Chapeau à revêtement adné sec, couvert de squames apprimés brun-fauve, confluentes sur le disque brun roux.

Lamelles : profondément et étroitement sinuées, libres.

Gâïac : +.

LEPIOTA LILACEA Bresadola.

Lepiota lilacea, BRESADOLA, Icon. Myc., 1923, 39.

Lepiota lilacea, LANGE, Fl. Ag. Dan., 1934, 136.

Lepiota micropholis, LANGE, Fl. Ag. Dan., 1934.

Assez nombreuses récoltes de cette espèce polymorphe sur le terreau région lyonnaise. Août-Novembre.

CHAPEAU : (D = 18-25) séparable ou non, discontinu, hémisphérique, puis convexe, puis étalé, avec un mamelon plus ou moins marqué au disque ; revêtement séparable, entier puis rompu-excorié à la marge en petites écailles punctiformes, apprimées, ocre-isabelle (brunâtre), ocre-brunâtre sale, ocre-grisâtre, ocre-violacé ; marge entière, droite, parfois à peine striolée, blanchâtre ; chair assez ferme, blanche, à odeur forte de *L. cristata* ; saveur faible, douce.

PIED : (H = 25-40 ; d = 2-3) assez grêle, séparable ou non, à peine renflé à la base, creux, à moelle blanche, soyeuse, évanescence ; revêtement finement fibrillo-soyeux, blanchâtre-ocré, se teintant au froissement d'une jolie teinte rouge-vineux, rouge-cramoisi, surtout à la

base ; *anneau* membraneux, cylindracé, retenu au stipe par des fibrilles blanches, à surface externe brunâtre plus ou moins foncé ; *chair* se teintant parfois de pourpuracé.

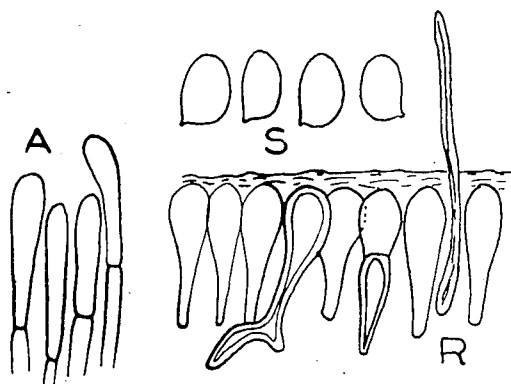


Fig. 3. — *Lepiota lilacea*

A, poils d'arête ; R, revêtement $\times 1000$; S, spores $\times 2000$.

LAMELLES : assez larges ; extrémité externe aiguë ; libres ; assez serrées (l. 31 ; 2 λ) ; faces planes ; crème ocre très pâle ; arête à peine fimbriée. concolore.

SPORÉE blanc-(crème).

ZONE CHAPEAU-STIPE : nettement discontinue, les hyphes du pied se terminant par des extrémités subclaviformes.

REVÊTEMENT PILÉIQUE hyméniforme avec çà et là de longs poils grêles et colorés à parois épaissies, dans la couche hyméniforme quelques cellules fortement pigmentées, à parois épaissies.

CHAIR emmêlée ; *hyphes* bouclées.

SPORES : à peu près elliptiques ou subamygdaliformes, 4-5 \times 2,5-3 μ .

OBSERVATIONS : Il est possible que deux espèces soient confondues sous ce même nom ; l'une grise et à pied non séparable, l'autre plus violacée, à pied séparable. Il me paraît cependant prématuré de fonder une distinction spécifique sur ces caractères, bien que de l'une ou l'autre forme mes récoltes soient assez nombreuses.

LEPIOTA MICROPHOLIS (B. et Br.) Locquin.

Agaricus (Lepiota) micropholis, COOKE, Illustr., 1881.

Sous *Cedrus deodara*. Été-Automne 1938-1940, à Lentilly (Rhône). Souvent solitaire.

CHAPEAU : (D = 15-20-30) d'abord campanulé puis hémisphérique ou subplan, gardant à peine un mamelon au disque ; *revêtement* rompu en écailles minuscules, contiguës au centre, laissant apparaître le fond blanc satiné de la chair vers la marge ; gris, gris-brunâtre à bistre fuligineux foncé (parfois presque noir) au disque, écailles plus petites et plus claires vers la marge ; *marge* droite, frangée, parfois substriée ; *chair* très mince, blanche, fragile ; *odeur* faible, *saveur* nulle.

PIED : (H = 20-30 ; d = 1-2,5) cylindracé, séparable, creux, farci de fibrilles blanches, à peine renflé à la base, légèrement satiné, subpruineux, blanc ; *anneau* membraneux, persistant, brun, retenu par un faisceau de fibrilles blanches ; *chair* devenant rose-brunâtre au toucher ou à la cassure.

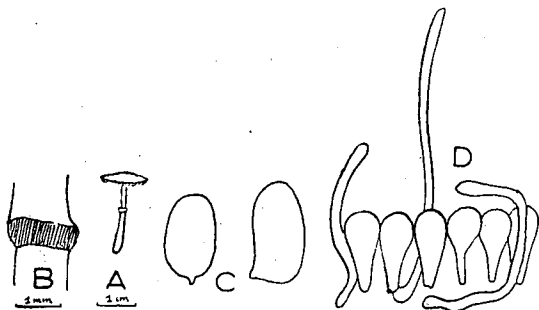


Fig. 4. — *Lepiota micropholis*
A, carpophore ; B, anneau ; C, spores $\times 2000$;
D, revêtement $\times 500$.

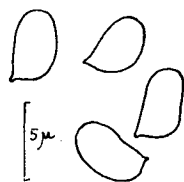


Fig. 5. *Lepiota micropholis*
spores

LAMELLES : serrées, blanches, fragiles, subventrues, libres (1 l. ; $\lambda \infty$), à faces planes, blanches ; arête régulière, à peine poudrée, concolore.

REVÊTEMENT PILÉIQUE : régulier et hyméniforme, portant çà et là de longs poils grêles à parois épaisses et jaune d'or ; $50-100 \times 3-4 \mu$.

CHAIR : emmêlée, filamenteuse.

POILS DU PIED : peu nombreux et semblables à ceux du chapeau, quelquefois cloisonnés, $100-150 \times 2-3 \mu$, portant çà et là des épaississements locaux noduliformes.

ARÊTE : stérile, à poils banaux clavés.

BASIDES : tétrasporiques, claviformes.

HYPHES : bouclées.

SPORES : subcylindracées, à base élargie surtout en contour frontal, $5/3,5-6/4 \mu$.

OBSERVATIONS : Cette petite espèce, vraisemblablement d'origine extra-européenne, est fort probablement celle qu'a figurée COOKE. LANGE a repris par erreur le nom de *micropholis* pour une espèce qui me semble, ainsi que l'a déjà noté KÜHNER, une petite forme de *L. lilacea*.

LEPIOTA SULCATA Locquin sp. nov.

Deux récoltes sur le compost d'une caisse de Laurier en compagnie de *L. lilacea*. Août-Septembre. Lentilly (Rhône).

CHAPEAU : (D = 20 - 30) hémisphérique, puis étalé ; fendu radialement ; revêtement fissuré en lignes parallèles à la marge d'une part et en rayons concentriques d'autre part, formant ainsi de petites écailles brunes et rectangulaires, entier au disque qui est brun, prenant une teinte légèrement vineuse en séchant ; marge droite, fissurée et finement écailleuse ; chair ferme, flexible, blanche ; odeur et saveur fortes et désagréables.

PIED : (H = 25 - 35 ; d = 2 - 3) subcylindrique et un peu flexueux, séparable, à moelle soyeuse, blanche, non renflé à la base ; revêtement soyeux et blanc au-dessus de l'anneau, poudré en dessous, ayant tendance à rosir au froissement, devenant brun à la dessiccation dans sa moitié inférieure seulement ; anneau de forme cylindrique, apprimé, membraneux brun.

LAMELLES : libres, (1-3 l. ; $\lambda \infty$), blanches, à arête entière et concolore, devenant ocre-foncé par la dessiccation.

REVÊTEMENT PILÉIQUE : formé d'hyphes dressées de $4-7 \mu$ de diamètre,

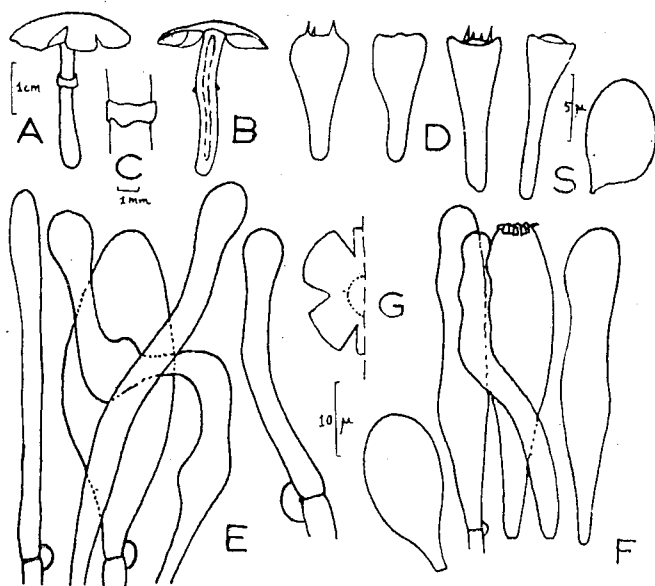


Fig. 6. — *Lepiota sulcata*

A, carpophore ; B, le même en coupe ; C, anneau ; G, chapeau a plat ; D, basides ; S, spore ; F, poils d'arête ; E, revêtement piléique

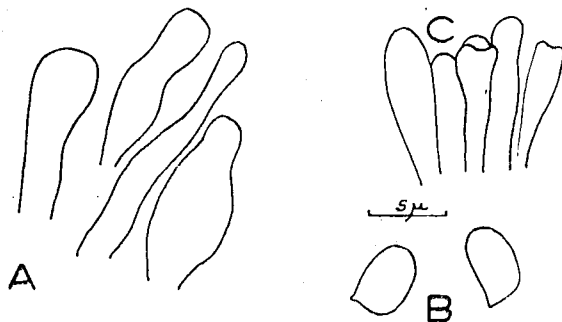


Fig. 7. — *Lepiota sulcata*.

A, poils d'arête ; B, spores ; C, basides

souvent capitées, bouclées à la base, entremêlées de grosses cellules lagéniformes ou subclaviformes, le tout laissant jaillir çà et là de longs poils grêles et brun dorés, à membrane épaisse et réfringente ; en somme un revêtement pseudohyméniforme cohérent.

CHAIR : régulière, filamenteuse ; *hypoderme* non différencié.

TRAME : emmêlée, à hyphes de 3-6 μ de large ; *sous-hyménium* cellulorameux.

ARÊTE : entièrement stérile, à poils clavés ou assez souvent à leur sommet un capitule de petits cristaux, parois minces, 40-50 \times 7-10 μ .

BASIDES : claviformes, tétrasporiques, à membranes très différenciées, la membrane externe subsistant sur la baside mûre sous forme de collerette qui l'engaine.

SPORES : très petites, elliptiques ou légèrement comprimées longitudinalement, sans dépression hilare ; 5/3,5 - 5,5/4 μ .

OBSERVATIONS : La structure piléique fort particulière de cette espèce la rapproche pourtant de *L. lilacea* qui a le même port et un anneau analogue.

Présenté à la Section Mycologique en sa séance du 16 Avril 1951

LE PORT DES CHAMPIGNONS A CHAPEAU

par Marcel LOCQUIN.

Est-il possible de définir mathématiquement le port d'un agaric ? Considérons tout d'abord le cas d'un champignon à chapeau plan, idéalement mince et à pied filiforme. Dans l'expression du port n'entreront que la longueur du pied, L , et le rayon du chapeau, R . Posons que le port est une fonction du rapport L/R ; on aura :

$$\Phi_1 = m f \left(\frac{L}{R} \right)$$

Φ étant le coefficient de port, m une constante.

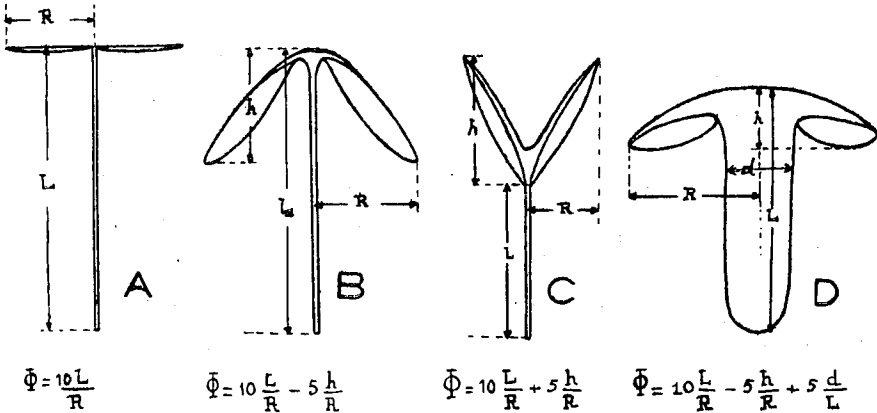


Fig. 1. — Schéma des formules exprimant le port chez les agarics.

Dans le cas d'un chapeau conique de rayon de base R , et de hauteur h , il conviendra d'ajouter un terme correctif à l'expression précédente, car on conçoit bien que la plus ou moins grande conicité de celui-ci modifie le port général du carpophore. L'expression sera :

$$\Phi_2 = m f \left(\frac{L}{R} \right) \pm m' f_1 \left(\frac{h}{R} \right)$$

Enfin l'épaisseur du pied joue un certain rôle ; appelons d , sa demi-épaisseur et l'expression globale de Φ sera :

$$\Phi = m f \left(\frac{L}{R} \right) \pm m' f_1 \left(\frac{h}{R} \right) \pm m'' f_2 \left(\frac{d}{L} \right)$$

Reste à déterminer la nature des fonctions et les coefficients.

On peut commodément prendre comme fonction de L/R une fonction linéaire directe, la plus simple possible :

$$\Phi_1 = m \frac{L}{R}$$

Cette expression peut convenir si elle n'entraîne pas de complication